



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Dr Dominique ORLIAC

Députée du Lot

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Cahors, le 21 novembre 2014

Objet : Trains d'Equilibre du Territoire – Ligne POLT

Monsieur le Maire,

Les Trains d'Equilibre du Territoire (TET) constituent un élément essentiel de la politique de l'Etat en matière de transport et d'aménagement du territoire. La convention d'exploitation conclue le 13 décembre 2010 avec la SNCF, pour une période initiale de trois ans et prolongée d'un an jusque fin 2014, concrétise l'engagement de l'Etat, autorité organisatrice, en faveur de ces dessertes dont la qualité et le modèle économique se dégradent au risque d'une remise en cause de ce service essentiel pour les populations concernées. La convention d'exploitation, dans son modèle actuel, n'a pas résolu, pour autant, toutes les difficultés que rencontrent les TET. Il existe donc un besoin de clarification des besoins et des services de TET. Or cette clarification apparaît comme un préalable indispensable au renouvellement d'un matériel roulant qui, avec une moyenne d'âge supérieure à 35 ans, approche de sa fin de vie. Des premières décisions ont été prises en 2013 pour répondre à l'urgence du remplacement d'un matériel roulant obsolète utilisé sur plusieurs lignes thermiques, pour un montant de 510 M€. Cet effort doit être poursuivi pour garantir la pérennité de nombreuses dessertes et moderniser un service, qui souffre aujourd'hui d'un important déficit d'image auprès des voyageurs.

C'est pourquoi, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, souhaite clarifier durablement l'avenir des TET et, à cette fin, conduire une réflexion propre à éclairer les décisions que prendra le Gouvernement. Cette réflexion pourra utilement contribuer, notamment, à l'élaboration du schéma national des services de transport, dont la création vient d'être introduite, à l'initiative des parlementaires. Ainsi, le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, Alain Vidalies, a souhaité créer une mission d'analyse et de propositions, visant à recueillir, les avis formulés par l'ensemble des parties intéressées, usagers, entreprises, partenaires sociaux, exploitants, autorités organisatrices de transport et élus locaux notamment.

.../...

Il m'a sollicitée pour y participer et compte tenu des enjeux qui concernent directement notre département en matière de Trains d'Equilibre du Territoire, je tenais à vous informer que j'ai accepté sa proposition. Cette mission, composée de douze membres issus d'horizons divers mais ayant tous travaillé particulièrement sur la thématique ferroviaire, devra remettre au Ministre ses conclusions et ses recommandations sous la forme d'un rapport dans les 6 mois, en vue de permettre la préparation d'une nouvelle convention d'exploitation TET dès 2016 sur des bases plus durables et l'élaboration du schéma national des services de transport, qui lui sera lié. Notre rapport fera ensuite l'objet d'une présentation aux commissions compétentes du Parlement, préalablement à la décision du Gouvernement.

Ces Trains d'Equilibre du Territoire, comme notamment notre Ligne Paris Orléans Limoges Toulouse (POLT), sont essentiels au désenclavement de nos territoires, à leur attractivité et donc à leur développement à la fois social et économique. L'enjeu majeur, c'est bien la sauvegarde de nos services publics, et je compte bien faire pleinement valoir ce point de vue dans le cadre de cette mission.

Vous assurant de mon entière mobilisation sur ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous



Dominique Orliac